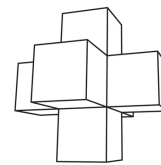


# Les Radicaux.

## Communiqué de presse

---



### Arme de service à l'arsenal : Solution souple et intelligente

---

#### Les radicaux saluent sa décision du Conseil d'Etat

Le parti radical genevois félicite le Conseil d'Etat pour sa décision, communiquée ce jour, d'autoriser les soldats à déposer volontairement et gratuitement à l'arsenal leur arme de service.

Cette possibilité existe déjà à titre exceptionnel, mais le militaire qui choisit de déposer son arme à l'arsenal doit verser à l'armée une taxe de Fr. 50.-. A Genève, dès le 1er janvier 2008, le canton offre la gratuité de ce dépôt.

Une mesure très utile lorsque l'on connaît le nombre de cambriolages dans notre canton et, partant, le risque important de voir circuler librement des armes militaires volées.

**PRD**

**Les Radicaux.**

Parti radical genevois

13, Bd Jacques-Dalcroze  
CH-1205 Genève

Tél: 022.310.37.11

Fax: 022.311.42.06

E-Mail: [prg@radical.ch](mailto:prg@radical.ch)

[www.radical.ch](http://www.radical.ch)